



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jean-Manuel Cisey, *Échevin(e)* ;
Jean-Marie Vercauteren, *Conseiller*.

Séance du 18.09.18

#Objet : Création d'un règlement de travail à l'attention des accueillant.e.s d'enfants conventionné.e.s engagé.e.s sous statut salarié.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu la circulaire du 19.06.2018 de la Région de Bruxelles-capitale relative au projet expérimental de passage au statut salarié des accueillant.e.s d'enfants conventionné.e.s;

Vu l'arrêté du 20.12.2017 du gouvernement de la Communauté française portant approbation de l'avenant n° 9 au contrat de gestion de l'Office de la Naissance et de l'Enfance 2013-2018;

Considérant que la mise en place de ce nouveau statut nécessite la mise en place d'un règlement de travail propre à cette catégorie de personnel;

Considérant que ce document n'aura valeur que pour la durée du projet pilote et n'est à destination que du personnel unilingue francophone;

Vu le protocole établi en réunion du comité particulier de négociation du ;

DECIDE

D'arrêter le règlement de travail des accueillant.e.s d'enfants conventionné.e.s suivant le texte en annexe.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

25 votants : 25 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 19 septembre 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze